

Blanquer et les syndicats de l'Éducation divergent...

CAROLINE BEYER  @BeyerCaroline

Pour Jean-Michel Blanquer, il est urgent de « dépasser l'opposition entre l'apprentissage et l'enseignement professionnel scolaire », avec « des parcours plus flexibles ». Dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, dont les grandes lignes ont été fixées fin mai, le ministre de l'Éducation prévoit donc de mettre en place, dans chaque lycée professionnel, une « unité de formation par apprentissage » (UFA). Et d'asseoir sur les mêmes bancs les lycéens « pro », qui dépendent de l'Éducation nationale, et les apprentis, rattachés aux centres de formation des apprentis (CFA). Une cohabitation qui s'annonce difficile, tant ces mondes restent hermétiques.

À ce jour, la filière professionnelle, qui prévoit des stages en entreprise, compte 657 000 élèves briguant un diplôme de l'Éducation nationale. En parallèle, 236 000 apprentis sont inscrits en CFA. Des centres qui, dans le cadre de la loi avenir professionnel promulguée le 5 septembre, seront désormais pilotés par les branches professionnelles, et non plus par les régions. Une nouveauté qui fait bondir les professeurs de l'Éducation nationale qui craignent une mise en concurrence des deux mondes.

Argument avancé par la Rue de Grenelle pour justifier l'impulsion donnée à l'apprentissage ? Le taux d'insertion. Un peu moins d'un tiers des apprentis sont sans emploi sept mois après avoir décroché leur diplôme, alors que 51 % des titulaires d'un CAP sortent du système sans diplôme, fait valoir l'Éducation. « Mais contrairement aux ly-

céens pros, les apprentis ont été sélectionnés par les entreprises », observe Sigrid Gérardin, co-secrétaire du Snuep-FSU, syndicat d'enseignants de l'enseignement professionnel, qui rappelle aussi que 27 % des contrats sont rompus avant leur terme par l'une des deux parties. « L'apprentissage n'est pas la panacée, abonde Stéphane Depierre, au SE-Unsa. Les jeunes de 15-16 ans n'intéressent pas forcément les entreprises. »

Nouvelle grille horaire

L'intersyndicale, qui s'inquiète depuis juin de la réforme de l'enseignement professionnel, a rencontré cette semaine le cabinet du ministre de l'Éducation. En discussion : la nouvelle grille horaire prévue pour la filière dès septembre 2019, dans laquelle le bac pro perdrait annuellement 380 heures. Et ce sont les matières générales (français, histoire-géographie et maths) qui seraient avant tout concernées. Alors même que les lycéens professionnels pèchent dans ces disciplines de base...

Alors que les budgets sont en discussion, les enseignants de la voie professionnelle ne veulent pas faire les frais des réductions de moyens attendus dans le budget 2019. « C'est le cas depuis des années », déplore l'Unsa. Pourtant, le ministre n'a cessé d'expliquer que cette réforme était « (s) a seconde priorité après la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école primaire ». ■

» Dans le futur, un élève pourra entrer en lycée professionnel, puis faire de l'apprentissage, ou l'inverse, ou accéder à l'université »

JEAN-MICHEL BLANQUER
NICOLAS MESSYASZ/SIPA

